Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 12

Artikel: Relation diplôme/emploi : les femmes perdantes

Autor: pbs

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279519

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Relation diplôme/emploi

Les femmes perdantes

(pbs) – L'Association suisse pour l'orientation universitaire publie le résultat de son enquête annuelle. Alors que précédemment celle-ci était axée sur le chômage des diplômés, elle cherche cette année à préciser la relation entre la formation (premier diplôme) et l'emploi après une année d'activité professionnelle: y a-t-il adéquation entre les deux?

Les réponses sont ventilées par facultés, elles devraient servir d'indicateurs pour le contenu et la forme des programmes, mais aussi pour juger de la valeur, pour la future activité professionnelle, par exemple des travaux de recherche ou des postes d'assistants.

Pour les étudiants qui cherchent moins à suivre une vocation bien claire qu'à assurer leur avenir, il est intéressant d'examiner la statistique des salaires moyens que gagnent les jeunes diplômés, elle réserve quelques surprises.

Revenu des diplômé(e)s

	Hommes	*Femmes*
Théologie	67 000	56 000
Droit	49 000	41 000
Economie	65 000	56 000
Sciences sociales	57 000	50 000
Médecine	54 000	53 000
Lettres	65 000	53 000
Sciences naturelles	54 000	45 000
Sciences techniques	58 000	48 000
Revenu des titulaires d'un 1er diplôme		
Célibataires	65 000	47 000
Marié(e)s *	60 000	52 000
Titulaires d'un 2e diplôme		
Célibataires	65 000	55 000
Marié(e)s *	74 000	63 000

*Les allocations familiales sont comptées généralement dans le salaire du mari.

Les écarts peuvent d'ailleurs s'expliquer en partie par les stages qui suivent les études dans certaines professions.

Deux points intéressent particulièrement les femmes:
– leurs salaires sont en moyenne de 8000 francs inférieurs à ceux de leurs collègues masculins, à part dans les professions médicales;
– ce même écart se retrouve aux étapes ultérieures de leur carrière, la moyenne étant manifestement affectée par le faible nombre de femmes, même universitaires, accédant à des postes supérieurs.

Ed. Conseil de la Science, Berne, 132 p.

Information sociale

Un nouveau périodique

Des échanges systématiques et une plus grande solidarité entre les organismes et individus concernés sont nécessaires pour que la documentation sociale en Suisse latine devienne un instrument efficace de réflexion et d'action. Professeur à l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, Jean-Pierre Fragnière a pris l'initiative de lancer un périodique destiné à faciliter l'accès à l'information sociale, trop souvent dispersée et cloisonnée. *Documentation sociale* – tel est son titre – présentera régulièrement un panorama des publications et des manifestations axées sur l'action sociale en Suisse romande et au Tessin, avec quelques incursions en Suisse alémanique et en Europe. Pour se procurer le premier numéro, écrire à Documentation sociale, CP 70, 1000 Lausanne 24, ou téléphoner au (021) 653 43 71.

Bureau fédéral de l'égalité

On a pendu la crémaillère

(sch) – Le 2 novembre, c'était la fête à l'Eigerplatz 5 (nouvelle adresse du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes): on pendait la crémaillère.

Un apéritif réunit d'abord personnalités et féministes dès 11 h. A cette occasion, Judith Stamm, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines, salua le travail accompli depuis bientôt deux ans par le Bureau de l'égalité. (La commission, elle, existe depuis 1976). Une actrice présenta, à sa manière, les problèmes brûlants de l'actualité féministe. Pour ne citer qu'un exemple, parlant de l'initiative Conseil national 2000, elle dit: « Magnifique, cette idée d'exiger qu'il y ait le même nombre de femmes que d'hommes au Parlement; donc, puisqu'il y a 29 femmes au Conseil national mettons 29 conseillers nationaux, pas un de plus! Au Conseil des Etats, il y a 5 femmes, qu'il y ait alors 5 hommes! Quant au Conseil fédéral...! »

Claudia Kaufmann, directrice du Bureau de l'égalité, fit un survol des préoccupations les plus importantes du bureau et remercia les instances sur lesquelles elle sait pouvoir s'appuyer pour accomplir son travail: 1) les organisations féminines, 2) les bureaux cantonaux de l'égalité, 3) l'administration fédérale.L'après-midi (on avait changé de salle pour bénéficier d'une installation de traduction simultanée) était consacrée à l'égalité des salaires. La séance prévue depuis des mois devait en fait présenter la future loi fédérale sur l'égalité des salaires, dont on pensait que la procédure de consultation commencerait en octobre 1990. Il semble que cette procédure ne sera ouverte qu'à la fin de l'année, aussi les trois orateurs, introduits par Claudia Kaufmann, n'ont-ils rien dit de fondamentalement nouveau sur le problème de l'égalité – ce qui n'est pas une critique à l'égard de leurs exposés très intéressants en soi – mais ils ont montré les difficultés considérables inhérentes à toute législation sur l'égalité des salaires et son application.

Et le soir, verrée et musique à l'Eigerplatz...

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Notre Faculté de médecine met au concours un poste de

professeur associé de pharmacologie à plein temps

Le/la titulaire devra assurer une partie de l'enseignement théorique et pratique de pharmacologie aux étudiants en médecine et aux étudiants en sciences et développera une activité de recherche indépendante dans le cadre général des domaines étudiés à l'Institut de pharmacologie et de toxicologie.

La préférence sera donnée à un/une candidat(e) qui aura une longue expérience en biologie moléculaire et cellulaire ou en biophysique. Les candidatures sont à adresser **avant le 31 décembre** 1990 au professeur J.-J. Livio, doyen de la Faculté de médecine, Bugnon 9, CH - 1005 Lausanne. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Souhaitant promouvoir l'accès des femmes aux postes universitaires cadres, l'UNIL encourage les candidatures féminines.